

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 02 avril 2015

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal dûment convoqué pour le 02 avril 2015 à 19h00 et réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Henri KERZREHO Maire en exercice.

Étaient présents : Mesdames JOURD'HEUIL Aline, KNIBBE Aline, MERCIER Evelyne, Messieurs BESSON Stéphane, CARRE Jean Paul, CROSIER Pascal, KANDIN Dominique, KERZREHO Henri, L'ETROP Laurent, RICHER Etienne, RICHER Jean Paul.

Absents et Excusés : Néant

Madame KNIBBE Aline fût nommée Secrétaire de séance.

Au cours de ce Conseil, les points suivants ont été abordés et/ou débattus.

COMMUNE

Investissements

Les investissements suivants ont été votés à l'unanimité

INVESTISSEMENTS		
N° COMPTE	LIBELLE	voté
CREDITS REPORTES/INVESTISSEMENTS 2014/2015		
2041581	AUTRES GROUPEMENTS SDEA <i>rue du Moulin/rue des Jardins (enfouissement réseaux)</i>	23 000,00 23 000,00
2117	BOIS ET FORET	3 910,00
2112	ETUDE IMPASSE DES VIEUX TERRIERS (VIARDOT)	4 560,00
		31 470,00
INVESTISSEMENTS 2015		
		proposé
2041581	AUTRES GROUPEMENTS SDEA (<i>limiteur d'intensité</i>) <i>limiteur d'intensité</i> <i>candélabres Impasse des vieux terriers</i>	5 500,00 4 000,00 1 500,00
2031	FRAIS D'ETUDES (<i>les cornées</i>) <i>lotissement les cornées</i> <i>impasse des vieux terriers</i>	28 900,00 25 000,00 3 900,00
2117	BOIS ET FORET	1 500,00
2121	ACHAT DIVERS ARBUSTES	2 200,00

2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN <i>(parcours de santé)</i> <i>Barrière pivotante</i>	5 500,00 4 100,00 1 400,00
2152	INSTALLATION DE VOIRIE <i>Impasse des Vieux Terriers</i> <i>Aménagement de bordures en rive de RD211</i> <i>travaux de piégeage d'eau début du terrain Fouillet</i> <i>travaux chemin vers tennis</i>	95 000,00 69 000,00 4 000,00 7 950,00
21531	RESEAU D'ADDUCTION D'EAU (compteurs) <i>Impasse des Vieux Terriers</i>	8 000,00 8 000,00
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	1 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, Matériel et outillage techniques <i>Conteneurs à ordures</i> <i>Outillage</i> <i>souffleur+ensemble kombi</i>	2 600,00 400,00 400,00 1 800,00
2181	INSTAL. GENE.AGENCE.AMENAGEMENT DIVERS <i>Barnum</i>	1 400,00 1 400,00
2184	MOBILIER	3 600,00
	ELEVATEUR MAIRIE	
2283	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	
TOTAL		155 200,00
	fctva	
	Investissements + Crédits reportés	186 670,00

Vote du budget primitif 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, VOTE le budget primitif 2015 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à la somme de 760 548,00

FONCTIONNEMENT	
TOTAL GENERAL	
DEPENSES	2015 BUDGET/g
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	376 080,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	84 760,00
014 REVERSEMENT IMPOTS ET TAXES	98 500,00
022 DEPENSES IMPREVUES	12 000,00

023 VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	80 290,00
042 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT	20 157,00
65 AUTRES CHARGES	83 951,00
66 CHARGES FINANCIERES	3 810,00
67 INTERETS MORATOIRES	1 000,00
TOTAL CHARGES	760 548,00
RECETTES	
002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	251 044,00
013 ATTENUATION DES CHARGES	1 000,00
042 OPERATION DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00
070 PRODUITS DE GESTION COURANTE	162 900,00
073 IMPOTS ET TAXES	300 858,00
074 DOTATIONS SUBVENTIONS	31 001,00
075 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	12 740,00
076 PRODUITS FINANCIERS	5,00
077 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000,00
TOTAL RECETTES	760 548,00

et pour la section d'investissement à la somme de 219 317 € équilibrée en dépenses et en recettes

INVESTISSEMENT	
TOTAL GENERAL DEPENSES	
	2015
CHAPITRES	BUDGET
D001 SOLDE D'EXECUTION	0,00
16 EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	32 647,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57 400,00

21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	129 270,00
27 TITRES IMMOBILISES	0,00
40 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00
TOTAL DEPENSES	219 317,00
TOTAL GENERAL RECETTES	
R 001 SOLDE D'EXECUTION	15 664,00
021 VIREMENT DU 023 FONCTIONNEMENT	80 290,00
024 PRODUITS DE CESSION D'IMMOBILISATION	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	20 157,00
010 APPORTS, DOTATIONS (1068) +FCTVA	52 206,00
013 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 000,00
16 EMPRUNTS ASSORTIS D'UN INTERET	50 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
TOTAL RECETTES	219 317,00

Taux d'imposition 2015

Monsieur le Maire après avoir présenté au Conseil Municipal le budget 2015 propose de ne pas augmenter cette année les 4 taxes que sont la taxe d'habitation, les taxes foncières bâti et non bâti et la CFE.

Le Conseil Municipal à l'unanimité fixe comme suit les taux de taxes locales pour l'exercice 2015 :

Taxe d'Habitation	17.16 %
Foncier bâti	13.95 %
Foncier non bâti	15.07 %
CFE	14.09 %

Transfert au SDEA de la compétence « infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables »

Monsieur le Maire expose que les statuts du Syndicat départemental d'énergie de l'Aube (SDEA), auquel la commune adhère, ont été modifiés par arrêté inter préfectoral n° 2015069-0001 du 10 mars 2015, afin d'étendre le champ d'intervention du Syndicat au déploiement d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en tant que compétence optionnelle.

Acteur de la transition énergétique, le SDEA souhaite engager un programme départemental de déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Monsieur le Maire indique qu'en application de l'article L 2224.37 du Code général des collectivités territoriales et de l'article 2.7 de ses statuts, le SDEA peut en lieu et place des communes, sur leur demande expresse, créer, entretenir et exploiter des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide le transfert au SDEA de la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables » dans les conditions de l'article 3 des statuts du Syndicat et prend acte du fait que ce transfert de compétence porte sur une durée minimale de huit ans

Remboursement suite sinistre sur panneaux de signalisation

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu de Monsieur et Madame MATEUS un chèque de 150.00 € correspondant à la franchise suite aux dégâts occasionnés, par leur enfant, sur des panneaux de signalisation dans la Commune en juin 2014.

Le Conseil à l'unanimité accepte le chèque de Monsieur et Madame MATEUS et autorise le Receveur à encaisser cette recette.

Location gare Madame Savary

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu de la Trésorerie d'Aix en Othe une note d'information sur le loyer de Madame SAVARY.

En effet, nous n'avons, depuis 2012, pas appliqué la révision de loyer prévu au bail de location.

Monsieur le Maire indique que cette révision sur les 3 années passées se monte à 215.88 €.

Devant les difficultés financières rencontrées par Madame SAVARY Martine dans la vie courante et plus particulièrement dans le paiement de son loyer, Monsieur le Maire propose au Conseil d'annuler cette révision.

Le Conseil à l'unanimité décide d'abroger la clause de révision du loyer de Madame SAVARY à effet du 01/01/2012 et demande au Maire de modifier le bail en annulant la clause de révision à effet du 01/01/2012.

Fin de la séance à 21h10